

**Appel à projet Cité Educative 2024**

**Fiche projet**

 Cette fiche est sous format Word afin d’être complétée de manière assez libre et non contrainte par la taille des cellules. N’hésitez pas à donner toutes les précisions et les informations dont vous disposez, toute précision sera valorisée dans l’étude des dossiers. Par ailleurs, vous pouvez envoyer des dossiers annexes qui complèteraient votre demande.

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** |  |
| **Porteur(s) de projet** | Nom de la structure : ………………………………………….[ ]  Association [ ]  SCOP [ ]  Autre (Préciser) : ………………………………..Coordonnées du référent du projet au sein de la structure :Nom et prénom :🖂 :🕿 : |
| **Année(s) de réalisation du projet** | Date de début du projet : ……………………..Date de fin de projet : ……………………..Si vous ne connaissez pas les dates exactes, vous pouvez indiquer les mois.  |
| **Ingénierie financière**Le budget détaillé sera à présenter sur l’Espace des Aides ou sur Dauphin si votre projet peut prétendre à une subvention |  **Coût total du projet** | **Montant de la subvention demandée**La Cite Educative ne peut financer l’intégralité du projet (voir Règlement 2024-25) | **Co-financeurs sollicités** |
| **Description synthétique du projet** |  |
| **Enjeux et freins à lever auxquels le projet répond** | *Il s’agit ici de copier-coller les enjeux et les freins identifiés en commissions thématiques et qui apparaissent sur le Règlement 2024.* *Merci particulièrement de préciser si votre action s’inscrit dans une démarche d’émancipation des femmes et/ou d’égalité des genres.* |
| **Structures partenaire(s) associé(s)**  | [ ]  Crèche Tintamart [ ]  Centre d’Animation des Couronneries[ ]  Maternelle Andersen [ ]  Relais Parents Enfants des Couronneries[ ]  Elémentaire Andersen [ ]  Médiathèque des Couronneries[ ]  Maternelle Daudet [ ]  Ludothèque des Couronneries[ ]  Elémentaire Daudet [ ]  Conservatoire à Rayonnement Régional[ ]  Groupe Scolaire Perrault [ ]  PMI[ ]  Collège Jules Verne [ ]  ADSEA[ ]  Lycée Aliénor d’Aquitaine [ ]  Autre(s), préciser : …………………………………. |
| **Nature du projet** | [ ]  Renforcement d’une action existante[ ]  Proposition d’une nouvelle action pour le quartier |
| **Indiquer les enjeux nationaux concernés** | [ ]  Conforter le rôle de l’école [ ]  Ouvrir le champ des possibles[ ]  Promouvoir la continuité éducative |
| **Indiquer la ou les thématique(s)** | [ ]  Climat éducatif [ ]  Culture scolaire  [ ]  Orientation et insertion [ ]  Parentalité – Petite Enfance[ ]  Santé [ ]  Sport [ ]  Culture |
| **Bénéficiaires** | [ ]  0 – 3 ans [ ]  3 – 6 ans [ ]  6 – 11 ans[ ]  11 - 15 ans [ ]  15 - 18 ans [ ]  18 - 25 ans[ ]  Parents [ ]  Acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs, etc.) |
| **Période de réalisation du projet** | Votre projet aura lieu sur du temps :[ ]  Scolaire (à limiter, voir règlement) [ ]  Périscolaire (accueils matin, midi ou soirée)[ ]  Extrascolaire (vacances, mercredis après-midi, etc.) [ ]  Autre |
| **Description des actions envisagées dans le cadre du projet et calendrier prévisionnel** année civile, trimestre, mois, jours précis, intervention de courte durée prévus… | Merci d’être le plus précis possible concernant les étapes du projet. |
| **Interventions face au public** | Coût horaire du temps d’intervention en face à face avec le public (hors coordination, etc.) …………€ brut/heure | Nombre d’heures d’intervention par groupe :Nombre de groupes :Nombre total d’heures d’intervention : |
| **Budget prévisionnel** | Merci de nous faire parvenir sur format libre le budget sur lequel vous vous êtes basé pour établir votre demande de subvention. Le budget doit faire apparaitre les dépenses et les recettes prévisionnelles.Pour rappel :* Les crédits Cité Educative sont des crédits « Etat – Politique de la Ville ». Ils ne peuvent pas être cumulés avec d’autres crédits « Etat – Politique de la Ville » mais peuvent être cumulés avec des crédits « Ville et Grand Poitiers – Politique de la Ville », d’autres crédits Etat, et d’autres financements hors Etat.
* La Cité Educative ne peut financer au-delà de 70% du coût du projet, voir les détails de ce qui peut être financé par la Cité Educative dans le règlement de l’appel à projet.
* Concernant la rémunération des personnes, merci de faire clairement apparaitre de manière différenciée le nombre d’heures dédiées aux interventions et celles à l’ingénierie (coordination, étude, formation, communication).
 |